



CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE
"ANDREE ROSEMON"
Rue des Flamboyants - BP 6006
97306 Cayenne Cedex

Décision n°038/2018
Portant modification de
délégation de signature

LE DIRECTEUR

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-36, R 6143-38,
Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs d'établissement public de santé,
Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et son décret d'application n° 2016-360,
Vu l'arrêté n°216/ARS/DOS du 25 octobre 2018 portant mise sous administration provisoire du centre hospitalier de Cayenne «Andrée ROSEMON» à compter du 5 novembre 2018,
Vu la décision du 26 octobre 2018 de Madame la Ministre des solidarités et de la santé désignant Monsieur Hamid Siahmed en tant qu'Administrateur provisoire assurant les attributions de directeur de l'établissement du 5 novembre 2018 au 4 février 2019,
Vu la décision du 26 octobre 2018 de Madame la Ministre des solidarités et de la Santé désignant Madame Françoise Zantman en tant qu'Administratrice provisoire du centre hospitalier de Cayenne,

DECIDE

- Article 1.** Madame Françoise Zantman reçoit délégation permanente et générale de signature en tant qu'Administratrice provisoire.
- Article 2.** Madame Françoise Zantman assure les attributions de directeur de l'établissement en cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Hamid Siahmed, Administrateur provisoire et de Monsieur Jean Debeaupuis, Administrateur provisoire.
- Article 3.** Cette délégation prend effet à compter du 5 novembre 2018 et sera portée à la connaissance du Conseil de surveillance du centre hospitalier de Cayenne. Une ampliation de la décision sera adressée à Madame le Receveur du centre hospitalier de Cayenne ainsi qu'à Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de la Santé de la Guyane
- Article 4.** Cette décision fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Guyane et sera affichée physiquement dans l'établissement hospitalier et électroniquement sur le site intranet du centre hospitalier de Cayenne à la rubrique « Recueil des actes administratifs ».

Fait à Cayenne, le 5 novembre 2018

L'Administrateur provisoire,

Hamid Siahmed

Signature

Madame Françoise Zantman

Destinataires :

- Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Guyane
- Intéressée
- Receveur du centre hospitalier de Cayenne
- ARS de la Guyane